

# **Déclaration du Forum des Peuples pour l'Eau sur la nomination de l'Envoyée spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies pour l'Eau**

Le [Forum des Peuples pour l'Eau \(« Peoples' Water Forum », PWF\)](#) est une plateforme de coordination regroupant des dizaines de réseaux qui agissent pour la justice en matière d'eau. Ces réseaux représentent des communautés organisées, des mouvements populaires, des organisations oeuvrant pour la justice environnementale, des syndicats, des groupes confessionnels et des membres de la communauté universitaire, qui travaillent collectivement pour promouvoir une distribution et une gouvernance justes, équitables et durables de l'eau dans le monde entier. Nous encourageons l'action collective afin d'amplifier la voix des communautés qui défendent l'eau comme un bien commun mondial et un droit humain fondamental.

En tant que défenseuses et défenseurs de l'eau, nous appelons à la mise en place de structures de gouvernance transparentes, inclusives et démocratiques, capables de relever les défis urgents du changement climatique et de prévenir toutes les formes de privatisation.

Nous réaffirmons la nécessité d'un cadre intergouvernemental qui garantisse le respect et le suivi efficace des engagements liés à l'eau et à l'assainissement, et nous soulignons l'importance d'assurer la participation libre, active et significative des détentrices et détenteurs de droits aux processus décisionnels ainsi qu'au suivi et à la mise en œuvre de ces engagements.

## **Une nomination préoccupante**

En septembre 2024, nous avons accueilli avec inquiétude [l'annonce](#) par le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, de la nomination de Retno L.P. Marsudi, originaire de la République d'Indonésie, au poste d'Envoyée spéciale pour l'eau. Mme Marsudi, ministre des Affaires étrangères de l'Indonésie, a supervisé le 10e Forum mondial de l'eau, qui s'est tenu à Bali (Indonésie) en mai 2024.

Selon le bureau du Secrétaire général, Mme Marsudi a été chargée de renforcer « la coopération internationale et les synergies entre les différents processus internationaux relatifs à l'eau afin de soutenir la réalisation de tous les objectifs et cibles qui y sont liés, tels que l'objectif de développement durable (ODD) 6 du Programme de développement durable à l'horizon 2030 », de mettre en œuvre la stratégie à l'échelle du système onusien en matière d'eau et d'assainissement, et de préparer le programme de la Conférence des Nations unies sur l'eau de 2026.

Cela soulève une question fondamentale : pourquoi ces responsabilités ont-elles été confiées à un envoyé spécial nouvellement créé, plutôt qu'au Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement, dont le mandat est fondé sur le droit international des droits humains ?

## **Problématiques principales**

### **1. Multipartisme et la marginalisation des mandats relatifs aux droits humains**

Nous avons observé une réduction progressive du financement des mandats relatifs aux droits humains. Nous sommes fermement convaincus que les ODD et la Conférence des

Nations Unies sur l'eau doivent s'ancrer dans un cadre fondé sur les droits humains. Nous sommes profondément préoccupés par la mise à l'écart apparente des droits humains au profit d'un modèle multipartite de gouvernance mondiale de l'eau.

*L'eau et l'assainissement sont des droits humains fondamentaux. L'eau est un bien commun, et non une marchandise. Elle doit être accessible à toutes et tous, sans discrimination, sous contrôle public et communautaire, et soustraite à toute gestion motivée par des intérêts lucratifs. L'usage personnel et domestique de l'eau, y compris pour l'hygiène, doit primer sur les usages productifs, tels que ceux liés à l'agriculture à grande échelle et à l'industrie.*

## **2. Indépendance du mandat de l'Envoyé spéciale**

Le PWF reconnaît et soutient le leadership des pays du Sud au sein de l'Assemblée générale des Nations unies. Dans le même temps, nous affirmons avec force l'importance de l'indépendance politique des mandats des Nations unies en matière de droits humains.

Compte tenu de la trajectoire prise de longue date par Mme Marsudi et de ses liens étroits avec le gouvernement indonésien, comme l'a souligné le Secrétaire général dans son annonce, nous sollicitons des clarifications concernant la structure hiérarchique, les sources de financement et les affiliations politiques de l'Envoyé spéciale pour l'eau. Ces clarifications sont cruciales compte tenu des implications pour les réseaux mondiaux de défense de la justice en matière d'eau, en particulier au regard des événements qui ont marqué le 10e Forum mondial de l'eau à Bali :

- Les réseaux pour la justice de l'eau affiliés au PWF ont été réduits au silence, intimidés et entravés dans leur [organisation d'un contre-sommet](#) par un groupe paramilitaire pro-gouvernemental.
- Les membres indonésiens du PWF ont été confinés de force dans leur hôtel pendant trois jours par des hommes masqués qui ont bloqué les lieux et les ont empêchés de rencontrer les organisations internationales.
- Au cours des mois qui ont précédé le forum, les réunions destinées à être organisées par le PWF dans des lieux publics, notamment à l'Institut indonésien des arts, ont été annulées, tandis que les organisatrices et organisateurs locaux ont été interrogés et intimidés par des agents des services de renseignement de l'État.

Ces actes de répression ont eu des conséquences durables. Le [Rapport mondial 2024/2025 de Front Line Defenders](#) montre que les défenseuses et défenseurs de l'eau en Indonésie ont continué à faire l'objet de harcèlement et d'intimidation plusieurs mois après le forum.

## **Nos requêtes**

À la lumière de ces éléments, nous réaffirmons et présentons les demandes suivantes :

1. Nous appelons le Secrétaire général des Nations Unies et les États membres à mettre en place, au sein des Nations Unies, un mécanisme basé sur les droits humains pour l'eau, redevable envers les titulaires de droits et exempt de toute ingérence des entreprises.

2. Nous pressons le Secrétaire général des Nations Unies, les États membres et les agences travaillant dans le domaine de l'eau de garantir la transparence des initiatives des Nations Unies en matière de gouvernance de l'eau en divulguant les informations relatives aux nominations politiques clés, aux flux de ressources, à la participation du secteur privé et aux processus décisionnels.
3. Nous demandons au Secrétaire général des Nations Unies d'apporter des éclaircissements sur les points suivants :
  - En quoi le rôle et le programme de l'Envoyée spéciale pour l'eau recourent-ils ou entrent-ils en conflit avec ceux du Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement ?
  - Comment l'Envoyée spéciale pour l'eau maintiendra-t-elle son indépendance et son impartialité pour mener à bien les missions qui lui sont confiées ?
  - Comment le mandat est-il financé ?
  - Comment la participation sociale et la responsabilité seront-elles garanties, en particulier pour les communautés émergentes d'utilisatrices et d'utilisateurs finaux de l'eau, souvent exclues de la gouvernance de l'eau et des processus décisionnels ?
  - Les réunions et les interventions de l'Envoyée spéciale pour l'eau seront-elles rendues publiques ?
4. Nous appelons le Secrétaire général des Nations Unies à prescrire à l'Envoyée spéciale pour l'eau de consulter le PWF en tant qu'organe consultatif pour toutes ses actions susceptibles de compromettre le droit à l'eau pour toutes et tous.
5. Nous sollicitons une rencontre avec le Secrétaire général des Nations Unies afin de discuter en détail des questions soulevées dans la présente déclaration, ainsi que des demandes qui y sont formulées.